



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2015

Présents-es : M. Raphaël PRINA, Président

Mmes Corinne BAUDET, Célia BLATTER BARROS DA SILVA, Simone BOWMAN, Laurence FERNANDEZ-PAGE, Geneviève MAYTAIN et Prisca WASEM

MM. David BEDERT, Bastien BLANCHARD, Christian CHEYROUX, Steve DELAUDE Thomas GAUDIN, René GISIGER, Stéphane HILTY, Antoine MELO (Vice-président), Michel MOUTON, Philippe ROUX, Philippe SIMON et Stéphane SCHWEIZER

Secrétaire : M. Jacques NIERLE, Secrétaire général

Conseil administratif : M. Yves Marie TRONO, Maire  
MM. Christian GORCE, Fernand SAVIGNY, Conseillers administratifs

Excusés : -

Procès-verbaliste : Mme Véronique PRETI

---

### ORDRE DU JOUR

---

<b>A. LECTURE DE L'ARRETE DU CONSEIL D'ETAT VALIDANT LES ELECTIONS DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX.....</b>	<b>2</b>
<b>B. PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX .....</b>	<b>2</b>
<b>C. ELECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL .....</b>	<b>3</b>
<b>D. NOMINATION DES COMMISSION ET DE LEURS MEMBRES, AINSI QUE LEUR PRESIDENCE .....</b>	<b>3</b>
<b>E. NOMINATION DES DELEGUES AUPRES DES SOCIETES COMMUNALES .....</b>	<b>6</b>

## **COMMUNE DE PERLY-CERTOUX**

M. Yves Marie Trono, Maire, accueille l'assemblée et prononce le discours suivant :

« Mesdames Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux élus, mes chers Collègues du Conseil administratif, Monsieur le Secrétaire général, Madame la Secrétaire générale adjointe, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter une cordiale bienvenue et tout d'abord de vous féliciter pour votre élection au Conseil municipal.

Cette législature qui s'ouvre est doublement historique, d'abord, sur le plan genevois, elle est la première sous le régime de la nouvelle Constitution de notre République et Canton de Genève, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013 ; ensuite, pour notre commune de Perly-Certoux, puisque c'est la première fois de son histoire qu'elle sera dirigée par un Conseil administratif et un Conseil municipal de 19 membres, conséquences institutionnelles liées à l'accroissement de notre population lors de cette dernière législature.

Au moment d'endosser le titre et la fonction de Maire de notre commune, pour cette première année de législature, permettez-moi de saluer et remercier mon prédécesseur, Fernand Savigny, qui a rempli cette fonction pendant les deux dernières législatures de manière exemplaire avec le souci permanent et exigeant, dans son action, du bien commun de la population.

Enfin, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux élus, je souhaite que l'exercice de votre mandat vous procure plaisir et satisfaction.

Je vous assure de la parfaite collaboration de votre Exécutif pour mener à bien, dans un esprit constructif et de dialogue, les projets dont le seul dénominateur commun sera : assurer le bien-être de notre population sur notre territoire communal.

Que vive Genève

Et

Que vive notre belle commune de Perly-Certoux ! »

M. Trono passe la parole à M. Raphaël Prina, doyen de l'assemblée, qui présidera la séance d'installation jusqu'à l'élection du Président du Conseil municipal.

A son tour, M. Prina souhaite la bienvenue aux personnes élues ainsi qu'au public, venu en nombre.

Il ouvre la séance à 18h35. Il n'y a pas d'excusés.

### **A. LECTURE DE L'ARRETE DU CONSEIL D'ETAT VALIDANT LES ELECTIONS DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. Prina donne lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les résultats des élections des Conseils municipaux du 6 mai 2015 et passe au point suivant de l'ordre du jour.

### **B. PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. Prina prie l'assemblée de se lever et donne lecture de la formule consacrée :

« Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève ; d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret de fonction sur toute information que la loi ne me permet pas de divulguer ».

A tour de rôle et à l'appel de leur nom, les Conseillers municipaux lèvent la main droite et prêtent serment.

## COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

C'est sous les applaudissements de l'assemblée que M. Prina remercie les membres du Conseil municipal de leur engagement et qu'il passe au troisième point de l'ordre du jour.

(Avant de passer au point suivant, une photo 360 est prise de l'ensemble des membres du Conseil municipal prêtant serment. Manque Mme Maytain, appelée par une autre obligation et qui a quitté la séance à 18h45, après sa prestation de serment).

### C. ELECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Prina rappelle que le Bureau du Conseil municipal se compose d'un/e Président/e, d'un/e Vice-Président/e, d'un/e membre et d'un/e Secrétaire.

Se présentent :

Présidence :	Raphaël Prina
Vice-présidence :	René Gisiger
Secrétaire :	Jacques Nierlé
Membre :	Thomas Gaudin

M. Prina soumet au vote du Conseil municipal ces propositions de candidatures.

**Le Conseil municipal accepte la composition du Bureau telle que mentionnée ci-dessus, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents.**

Le Bureau de la présente législature étant constitué, avant de poursuivre et conformément à la loi, M. Gisiger, vice-président, procède à l'assermentation de M. Prina, Président, après lui avoir lu la formule consacrée, rappelée sous point B de l'ordre du jour.

Ceci étant fait, l'assemblée salue cette élection par une salve d'applaudissements.

### D. NOMINATION DES COMMISSIONS ET DE LEURS MEMBRES, AINSI QUE LEUR PRESIDENCE

Le Président passe en revue l'ensemble des commissions, dont la composition a été déterminée en concertation par les deux listes. Sauf si la parole est demandée, le Président fait voter la composition de chaque commission après en avoir énuméré les membres et présidence.

Commission des finances :

« Devise communale » : Raphaël PRINA, Président, René GISIGER, membre  
« Alternative » : Simone BOWMAN, membre

**La Composition de la Commission des finances est acceptée par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents.**

Commission Aménagement, Urbanisme, plan directeur et Mobilité :

« Devise communale » : MM. René GISIGER, président, Raphaël PRINA, Mmes Corinne BAUDET, Geneviève MAYTAIN, Prisca WASEM, membres

« Alternative » : MM. Thomas GAUDIN, Steve DELAUDE, Antoine MELO, Mme Laurence FERNANDEZ, membres

## COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

Avant de faire voter la composition de la commission, le Président ouvre le débat, suite à une réflexion de l'Alternative sur le nombre trop élevé de commissaires dans cette commission. Il souligne, auparavant, que lors de la précédente législature, un fort absentéisme a été relevé lors des différentes séances de cette commission.

M. Delaude estime que, sur un Conseil municipal de 19 membres, une commission de 9 membres représente 47% du Conseil. Il estime qu'on ne peut pas compter sur le fait qu'il y aura des absents ou une absence d'unanimité. Avec autant de membres, la Commission peut facilement faire passer des objets au Conseil, car il lui manque une voix pour obtenir la majorité. Par souci de probité, une telle proportion de membres dans une seule commission est trop. Il propose de rester à 7 membres.

M. Gaudin estime que les commissaires n'ont pas tous le même avis et qu'une Commission peut ne pas voter unanimement sur un objet. Il rappelle que la liste adverse à la sienne a proposé un membre de plus car cette Commission intéresse énormément de monde. Par souci de proportionnalité, il a été proposé d'ajouter aussi un membre de l'autre liste. Même s'il admet ne pas être convaincu par la nécessité d'une Commission à neuf membres, M. Gaudin rappelle que cette Commission a demandé énormément de travail aux commissaires, et les séances pouvant être très longues, ceci explique peut-être le taux d'absentéisme relevé.

M. Gisiger propose que la commission parte à neuf et que, si un membre quitte la Commission en cours de législature, le vient-ensuite ne le remplace pas.

M. Delaude n'est pas d'accord car cela reviendrait à rompre la proportionnalité. Un membre de l'autre liste devrait aussi quitter la Commission. Il faut donc trancher maintenant, M. Delaude reste sur son idée de Commission à sept. Il prend l'exemple de la Ville de Genève, qui a limité la composition d'une Commission à 20 membres sur 80, soit 25%. A Perly-Certoux, le taux est de 47%.

M. Melo suit l'idée d'allègement de la Commission et propose son retrait, s'il faut équilibrer les forces à l'intérieur de la Commission.

Mme Baudet trouve que s'il y a autant de monde au sein de cette Commission, c'est un signe de motivation de ces personnes et qu'il serait dommage de ne pas profiter de cette motivation en se privant de deux personnes motivées.

Le Président rappelle que les sujets de la Commission sont techniques. Avec la décision du Conseil fédéral sur le Plan directeur cantonal 2030, il est possible que la commune doive remettre l'ouvrage sur le métier et il faut s'attendre, pour la prochaine législature, qui sera de 5 ans, plutôt à 30 séances de commission qu'à 25. Il préfère qu'on maintienne le nombre de commissaires à neuf, d'autant plus qu'il y a des commissaires, notamment les dames, qui sont nouvelles.

Le Président met au vote la composition de la commission telle qu'énoncée :

**La composition de la Commission Aménagement, urbanisme, plan directeur et mobilité est acceptée par 14 voix « pour », deux abstentions et une voix « contre ».**

Commission Bâtiments

« Devise communale » : Mme Geneviève MAYTAIN, présidente, René GISIGER, Bastien BLANCHARD, Michel MOUTON, membres

« Alternative » : MM. David BEDERT, Antoine MELO, Mme Laurence FERNANDEZ, membres

**La composition de la Commission Bâtiments est acceptée par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents.**

Commission Routes et écoulement des eaux

« Devise communale » : Raphael PRINA, président, Christian CHEYROUX, Philippe SIMON, Michel MOUTON, membres

« Alternative » : MM. Steve DELAUDE, Thomas GAUDIN, Antoine MELO, membres

## **COMMUNE DE PERLY-CERTOUX**

**La composition de la Commission Routes et écoulement des eaux est acceptée par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents.**

Commission Affaires sociales :

« Devise communale » : Mme Prisca WASEM, MM. Philippe ROUX, Christian CHEYROUX, Philippe SIMON, membres  
« Alternative » : Mmes Simone BOWMAN, présidente, Célia BLATTER BARROS DA SILVA, Laurence FERNANDEZ, membres

**La composition de la Commission Affaires sociales est acceptée par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents.**

Commission Environnement et développement durable:

« Devise communale » : Mme Corinne BAUDET, MM. Christian CHEYROUX, Raphaël PRINA, René GISIGER membres  
« Alternative » : MM. Antoine MELO, président, Thomas GAUDIN, Stéphane HILTY, membres

**La composition de la Commission Environnement et développement durable est acceptée par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents.**

Commission Sécurité civile:

« Devise communale » : MM. Philippe ROUX président, Philippe SIMON, membre  
« Alternative » : M. Steve DELAUDE membre

**La composition de la Commission Sécurité civile est acceptée par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents.**

Commission des Sports :

« Devise communale » : Mme Prisca WASEM, MM. Philippe ROUX, Michel MOUTON, Stéphane SCHWEIZER, membres  
« Alternative » : MM. Stéphane HILTY, président, David BÉDERT, Mme Simone BOWMAN, membres

**La composition de la Commission des Sports est acceptée par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents.**

Commission Culture et loisirs :

« Devise communale » : MM. Bastien BLANCHARD, Michel MOUTON, Philippe ROUX, Stéphane SCHWEIZER, membres  
« Alternative » : MM. Thomas GAUDIN, président, Stéphane HILTY, Mme Célia BLATTER BARROS DA SILVA, membres

**La composition de la Commission Culture et Loisirs est acceptée par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents.**

Commission Enfance et jeunesse :

M. Bédert annonce son intérêt pour cette commission. Cette proposition est acceptée, M. Gisiger s'étant annoncé comme représentant de la Devise pour maintenir la parité. La composition de la commission ainsi modifiée est la suivante :

## COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

« Devise communale » : Mme Geneviève MAYTAIN, présidente, MM. Bastien BLANCHARD, René GISIGER, Stéphane SCHWEIZER, membres

« Alternative » : MM. Steve DELAUDE, Mme Célia BLATTER BARROS DA SILVA, David BÉDERT, membres

**Ainsi modifiée, la composition de la Commission Enfance et Jeunesse est acceptée par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents.**

Commission ad'hoc Centre intergénérationnel « Maison de la douane » :

« Devise communale » : Mmes Corinne BAUDET, présidente, Geneviève MAYTAIN, MM. René GISIGER, Stéphane SCHWEIZER, Philippe SIMON, membres

« Alternative » : M. Stéphane HILTY, Mme Célia BLATTER BARROS DA SILVA, membres

**La composition de la Commission ad'hoc Centre intergénérationnel « Maison de la douane » est acceptée par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents.**

Commission Réclamations :

Le Président explique, à propos de cette commission, que le Conseil d'Etat est en train d'en modifier les règles. Cette commission devient ad hoc et ne sera activée qu'en cas de besoin. Elle comprend un membre proposé par le Maire en vue de sa nomination par le Conseil d'Etat, un autre membre nommé par le Maire et trois membres issus du Conseil municipal.

### E. NOMINATION DES DELEGUES AUPRES DES SOCIETES COMMUNALES

Le Président présente la liste actuelle et signale les postes de délégués à repourvoir. Les conseillers et conseillères municipales expriment leur souhait de représenter le Conseil municipal auprès des sociétés communales. Il est précisé que le rôle du/de la délégué/e consiste à faire le lien entre le Conseil municipal et l'association concernée, notamment en assistant aux assemblées.

#### ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Appertoux Corinne BAUDET

#### SECURITE CIVILE

Compagnie des sapeurs-pompiers David Bédert

#### CULTURE ET LOISIRS

Amicale du four à pain	David Bédert
Artal	Geneviève MAYTAIN
Les Artisans	Célia BLATTER BARROS DA SILVA
Certoux Bouge	Philippe SIMON
Chanson du Val de l'Aire	Raphaël PRINA
Les Dames Paysannes	Laurence FERNANDEZ-PAGE
Association Culturelle l'ère Des Belles	Bastien BLANCHARD
Association du Marché de Noël	Steve DELAUDE
Les Musiciens du Léman	Raphaël PRINA
Association Perly-Rock	René GISIGER
Poterie "La Girelle"	Christian CHEYROUX

## COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

Perly-sur-Scène  
Association des jeunes musiciens de Perly-Certoux

Corinne BAUDET  
Bastien BLANCHARD

### SPORTS

Badminton Club  
Bu Jutsu Ryu  
Association de Capoeira Arte et Cultura  
Football Club  
Société de Gymnastique  
Société de Gymnastique "Les Sauterelles"  
Société de l'Equilibre Corporel  
Hippocampe-Club  
Ju-Karaté-Do  
Tennis Club  
Tennis de Table

Antoine MELO  
Thomas GAUDIN  
Célia BLATTER BARROS DA SILVA  
Stéphane HILTY  
Prisca WASEM  
Prisca WASEM  
Prisca WASEM  
Michel MOUTON  
Thomas GAUDIN  
Stéphane HILTY  
Steve DELAUDE

### AUTRES LOISIRS

Association du Centre Aéré de Perly-Certoux

Prisca WASEM

### INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE

Jardin d'enfants "Les Moustiques"  
Restaurants scolaires

Stéphane SCHWEIZER  
Steve DELAUDE

### PREVOYANCE SOCIALE

Collégiale du groupe des Aînés  
Solidarité Perly-Certoux

Simone BOWMAN  
Philippe ROUX

Au terme de cette séance d'installation, le Président rappelle que le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 18 juin 2015 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h20 et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Le Président du Conseil  
Raphaël Prina

Le Vice-président du Conseil  
René Gisiger

Le Secrétaire  
Jacques Nierlé